



Appui aux systèmes d'information
et de communication scientifique
sénégalais

**Composante II - Bilan de la recherche agricole et
agroalimentaire du Sénégal**

Mission d'appui pour la préparation du bilan
20-27 octobre 2002

Martine Séguier-Guis
Cirad-dist



Appui aux systèmes d'information
et de communication scientifique
sénégalais

**Composante II - Bilan de la recherche agricole et
agroalimentaire du Sénégal**

Mission d'appui pour la préparation du bilan
20-27 octobre 2002

Martine Séguier-Guis
Cirad-dist

Contexte de la mission

Le projet d'appui aux systèmes d'information et de communication scientifique sénégalais soutenu par la coopération française a démarré en 1999 par la réhabilitation des services d'information scientifique et technique des deux acteurs principaux de la recherche agricole du Sénégal, l'Isra (Institut sénégalais de recherche agricole) et l'Ita (Institut de technologie alimentaire). Cette première composante a permis d'équiper les structures Ist des deux instituts, de relancer des politiques d'acquisition et d'appui documentaire aux équipes de recherche, de produire les catalogues des ouvrages et des périodiques détenus par les deux instituts, enfin d'engager une opération de sauvegarde du patrimoine scientifique des deux instituts : inventaire, informatisation et numérisation de la littérature produite.

Dans la seconde phase, un bilan de la recherche agricole et agroalimentaire du Sénégal doit être réalisé et publié sur trois supports : papier, cédérom et site web. Cette opération doit en outre permettre de former des professionnels de l'Ist du Sénégal aux métiers du multimédia.

Ce projet associe aux institutions du Sira sénégalais (Isra, Ita, Ceraas, Ucad) ses partenaires les plus proches : l'Ird et le Cirad. Il bénéficie d'un financement du Fac à hauteur de 5 millions de francs (762 245 euros), dont 1,4 million (213 429 euros) pour la réalisation du bilan de la recherche.

Le projet était programmé pour se dérouler sur trois ans, la composante II devant commencer environ douze mois après le démarrage du projet, dès la production du catalogue des publications de l'Isra et de l'Ita. Pour de multiples raisons, ce calendrier n'a pu être respecté. En septembre 2002, quelques opérations prévues à la phase I restent à finaliser et la composante II n'a pu véritablement démarrer.

Objectifs

La mission avait pour objectif principal d'appuyer le chef du projet dans le lancement de la composante II consacrée à la réalisation du bilan de la recherche agricole et agroalimentaire au Sénégal : mise en place du comité de rédaction ; descriptif des modalités de production du bilan sur support papier et support électronique ; restitution au comité de pilotage du projet. La mission devait aussi permettre de préciser le profil technique des professionnels en Ist désignés pour la formation au multimédia.

Principales conclusions

La mission s'est déroulée du 20 au 27 octobre 2002 (annexes 1 et 2). Elle a permis de préparer, avec le chef du projet, deux réunions : réunion du 22 octobre avec les représentants des institutions membres du projet et les représentants d'organisations professionnelles agricoles, de services de vulgarisation et d'Ong ; réunion du comité de pilotage du projet le 23 octobre.

1. Bilan de la recherche

A l'issue de la réunion du 22 octobre 2002, convoquée par le chef du projet pour préparer la mise en place du comité de rédaction, un certain nombre de propositions ont été élaborées pour être soumises à l'approbation du comité de pilotage du projet, en préalable au démarrage de la composante II. Ces propositions concernaient notamment le public visé par le Bilan de la recherche, les grandes lignes du contenu des trois

produits, la composition du comité de rédaction chargé de coordonner la réalisation du Bilan et un projet d'échéancier.

Les décisions du comité de pilotage sont les suivantes :

Le bilan de la recherche est destiné en premier lieu aux utilisateurs de la recherche : associations de producteurs, organisations professionnelles agricoles, organismes de développement, Ong, écoles de formation agricole. Il doit en outre permettre aux bailleurs de fonds et aux décideurs politiques de mesurer les acquis de la recherche au Sénégal. Il donnera aussi aux institutions de recherche et à leurs chercheurs des repères quant aux recherches entreprises dans le passé, aux échecs et difficultés rencontrés et aux voies qui restent à explorer. En raison de la portée régionale de nombreuses recherches menées au Sénégal, le public visé par ce bilan s'étend aux utilisateurs de la recherche, écoles de formation agricole, bailleurs de fonds, décideurs politiques, institutions et chercheurs de la sous-région.

Le bilan de la recherche ne se limitera pas à l'inventaire des techniques et variétés mises au point par la recherche et sera le plus complet possible. Pour mieux cibler le contenu du bilan de la recherche, une enquête rapide sur les attentes des publics visés sera réalisée par le chef du projet. Le cédérom reprendra sous format électronique le contenu de l'ouvrage, enrichi de photographies, des documents numérisés pendant la composante I du projet jugés les plus importants et de listes bibliographiques. Le produit web se limitera à la mise en ligne du cédérom.

Le comité de rédaction est constitué de chercheurs seniors des institutions membres du projet (Isra, Ita, Ceraas, Cirad, Ird), de représentants des utilisateurs de la recherche (organisations professionnelles agricoles, organismes de développement et de vulgarisation agricole, Ong, etc.), d'un représentant du Coraf, d'un représentant du Scac, du président du comité de pilotage et du chef du projet. Il comprend 13 membres représentant les institutions comme suit : Isra (2), Ita (1), Ceraas (1), Cirad (1), Ird (1), Coraf (1), Ancar (1), Cnca-Asprodeb (1), Frao (1), Scac (1), le président du comité de pilotage et le chef du projet. Il peut autant que de besoin inviter à ses réunions des personnes ressources en relation avec les thématiques abordées.

La réalisation du bilan de la recherche nécessite au minimum quinze mois à partir de la première réunion du comité de rédaction. Un nouveau report de l'échéance du Fac (février 2003) étant difficile à envisager, le Scac a proposé de contractualiser auprès d'institutions ou de prestataires les différentes opérations conduisant à la production du bilan de la recherche sur les trois supports (papier, cédérom et web). La totalité des engagements serait faite avant février 2003, les paiements pouvant s'effectuer plus tard, à réception des produits faisant l'objet des contrats. Afin d'organiser des consultations restreintes sur chacune des opérations, un document précisant les termes de référence, le budget et le chronogramme de chacune d'entre elles a été rédigé en collaboration avec le chef du projet (annexe 3).

Ce document prévoit sept opérations :

- conception éditoriale du bilan de la recherche ;
- rédaction et validation scientifique ;
- fabrication de l'ouvrage ;
- fabrication des produits multimédia ;
- formation de techniciens multimédia ;
- diffusion des produits.

Il propose également un calendrier, qui sera soumis pour approbation au comité de rédaction. La parution de l'ouvrage est prévue pour février 2004, celle du cédérom pour décembre 2003.

La première étape, qui permettra de démarrer la composante II, est l'organisation de d'un atelier de 2 ou 3 jours qui réunira le comité de rédaction pendant la seconde quinzaine de novembre 2002. A l'issue de cet atelier, le sommaire détaillé des trois produits attendus devrait être disponible, les auteurs et les relecteurs identifiés, les éléments de chaque commande rassemblés.

2. Identification des professionnels Ist à former aux métiers du multimédia

Cet objectif n'a pu être atteint, les professionnels Ist candidats à la formation aux métiers du multimédia dans le cadre du projet n'ayant pas encore été désignés. Deux professionnels, l'un de l'Isra, l'autre de l'Ita, devraient être prochainement identifiés par les directions générales de leurs institutions. Nous avons pu toutefois rencontrer l'un des candidats potentiels de l'Isra, Monsieur Moustapha Niang, et faire avec lui un bref bilan de ses compétences techniques (annexe 4).

3. Appui documentaire

La mission a été également l'occasion de relancer le volet d'appui documentaire prévu sur trois ans, dont seule la première tranche avait été exécutée. Le point sur les besoins documentaires de l'Isra et de l'Ita a été fait. Dans la limite du budget disponible (300 KF, soit 45 7354 €), les produits suivants, dans l'ordre de priorité, devraient être acquis : cédéroms texte intégral Teeal (Université Cornell), cédéroms bibliographiques Fsta et Asfa avec mises à jour jusqu'en 2004 ou plus si possible, mises à jour du cédérom bibliographique des Cab ; ouvrages suivant une liste à envoyer par l'Isra et Dsi avec budget pour l'acquisition de copies d'articles auprès de l'Inist. La documentation destinée à l'Isra en souffrance au Cirad devra être envoyée au Sénégal.

Le Cirad enverra dans les meilleurs délais une proposition chiffrée au chef du projet afin que commande puisse être passée avant fin novembre 2002.

Annexe 1

Déroulement de la mission

20 octobre 2002

Montpellier-Paris-Dakar

21 octobre 2002

Séance de travail avec Victor Coly, chef du projet, à l'Isra

Rencontre avec Khari Ndiagne, responsable de la documentation, et Mustapha Niang, chargé des éditions

22 octobre 2002

Réunion de lancement du comité de rédaction, à l'Ita

Elaboration du compte rendu de cette réunion en vue du comité de pilotage

Séance de travail avec Philippe Rémy, conseiller régional pour le développement au Service de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France

23 octobre 2002

Réunion du comité de pilotage du projet, à l'Ita

Elaboration d'un chronogramme détaillé pour le bilan de la recherche

24 octobre 2002

Séance de travail avec Victor Coly, chef du projet : chronogramme (suite)

Séance de travail avec Thierno Ndiaye, chargé de la numérisation pour le projet. Point sur le volume de documents numérisés et sur les équipements et méthodes utilisés

25 octobre 2002

Séance de travail avec Victor Coly, chef du projet : chronogramme (suite)

26-27 octobre 2002

Bilan de la mission avec Jacques Dubernard, représentant régional du Cirad

Suite et fin de la première ébauche du chonogramme

28 octobre 2002

Dakar-Paris-Montpellier

Annexe 2

Personnes rencontrées

Isra

Dr Emile Victor Coly, chef de l'Unival, chef du projet Joko
Khari Ndiagne, responsable de la documentation de l'Unival
Mustapha Niang, responsable des éditions de l'Unival
Thierno Ndiaye, chargé de la numérisation
Pascal Boulerie, informaticien ATD, conseiller du directeur général

Ita

Amadou T. Guiro, directeur général
Massamba Ndiaye, responsable de la documentation
Augustin Ndiaye, chercheur
Lat Souk Tounkara, chercheur
Ousmane Sy, chercheur

Scac

Philippe Rémy, conseiller régional pour le développement rural

Ird

Michel Fromaget, délégué à l'information et à la communication au Sénégal
Maurice Ndong, documentaliste

Ancar

Emmanuel Sène, directeur technique
Mour Gueye, département recherche-développement

Cnca-Asprodeb

Awa Diallo, secrétaire général

Frao

Ousmane Timéra Touré

Cirad

Jacques Dubernard, représentant régional
Serge Braconnier, chercheur au Ceraas



Annexe 3

Bilan de la recherche agricole et agroalimentaire du Sénégal

Descriptif des activités et chronogrammes

Document de travail - 30 octobre 2002

Martine Séguier-Guis, Cirad-Dist
Emile V. Coly, Isra-Unival

Opération 1 : Conception éditoriale du Bilan de la recherche

A l'issue de cette opération, la structure des trois produits formant le Bilan de la recherche agricole et agroalimentaire au Sénégal sera établie en fonction du public visé et du support, la méthode de travail et les outils nécessaires à la réalisation du bilan élaborés, les phases de rédaction et de validation scientifique des textes préparées.

Activité 1.1. Mise en place du comité de rédaction

Cette action doit aboutir à la constitution du comité de rédaction et à sa première réunion pendant la seconde quinzaine de novembre 2002.

Par décision du comité de pilotage, le comité de rédaction est constitué de chercheurs seniors des institutions membres du projet (Isra, Ita, Ceraas, Cirad, Ird), de représentants des utilisateurs de la recherche (organisations professionnelles agricoles, organismes de développement et de vulgarisation agricole, Ong, etc.), d'un représentant du Coraf, d'un représentant du Scac, du président du comité de pilotage et du chef du projet. Il comprend 13 membres représentant les institutions comme suit : Isra (2), Ita (1), Ceraas (1), Cirad (1), Ird (1), Coraf (1), Ancar (1), Cnca-Asprodeb (1), Frao (1), Scac (1), le président du comité de pilotage et le chef du projet. Il peut autant que de besoin inviter à ses réunions des personnes ressources en relation avec les thématiques abordées.

D'ici au 30 octobre 2002, le chef du projet enverra au nom du président du comité de pilotage un courrier aux institutions concernées leur demandant de désigner dans les meilleurs délais leur candidat (nom, fonction et bref curriculum vitæ signalant le domaine de compétence). Le comité de pilotage veillera à ce que la composition du comité de rédaction soit équilibrée en terme de grandes thématiques de la recherche au Sénégal.

Le chef du projet organisera l'atelier du comité de rédaction prévu dans la seconde quinzaine de novembre 2002. Au cours de cet atelier, le comité désignera son rédacteur en chef parmi les chercheurs seniors des institutions membres du projet. Le rédacteur en chef sera chargé de l'animation du comité de rédaction.

Activité 1.2. Définition du contenu des trois produits

Cette action doit aboutir à l'élaboration des sommaires détaillés des trois produits éditoriaux (ouvrage, cédérom et site web) en fonction des publics visés et à la définition de l'importance relative de leurs parties constitutives. La fabrication des trois produits étant fortement interdépendante, il est impératif de concevoir le Bilan de la recherche comme un seul document à décliner et adapter sur trois supports.

Cette action sera conduite par le comité de rédaction, qui se réunira en atelier de 2 ou 3 jours pendant la seconde quinzaine de novembre 2002.

Le bilan de la recherche est destiné en premier lieu aux utilisateurs de la recherche : associations de producteurs, organisations professionnelles agricoles, organismes de développement, Ong, écoles de formation agricole. Il doit en outre permettre aux bailleurs de fonds et aux décideurs politiques de mesurer les acquis de la recherche au Sénégal. Il donnera aussi aux institutions de recherche et à leurs chercheurs des repères quant aux recherches entreprises dans le passé, aux échecs et difficultés rencontrés et

aux voies qui restent à explorer. En raison de la portée régionale de nombreuses recherches menées au Sénégal, le public visé par ce bilan s'étend aux utilisateurs de la recherche, écoles de formation agricole, bailleurs de fonds, décideurs politiques, institutions et chercheurs de la sous-région.

Le chef du projet procédera à une enquête rapide auprès des publics visés afin de préciser leurs attentes par rapport au bilan de la recherche.

Contenu de l'ouvrage

Le comité de rédaction élaborera le sommaire détaillé de l'ouvrage : intitulé des différentes parties, des chapitres et des sous-chapitres, résumé indicatif du contenu, nature de l'index. Il décidera également des informations à mentionner en première et en quatrième de couverture (titre, organismes coéditeurs, logos, résumé, etc.), ainsi que dans les premières et dernières pages : indications légales (numéro d'Isbn, copyright, date du dépôt légal), année de publication, colophon. Il décidera enfin de la présence éventuelle d'une préface et en identifiera le cas échéant son auteur.

Le comité de rédaction décidera du volume attribué à chaque partie, chapitre et sous-chapitre. Afin de tenir compte des contraintes liées aux supports électroniques sur lesquels sera ensuite décliné l'ouvrage, il bénéficiera de l'appui d'un consultant spécialiste multimédia (cf. chronogramme 5).

Pour mémoire, l'ouvrage comprend 500 pages imprimées en format 240 mm x 180 mm. Si l'on compte 20 pages d'index et 16 pages périphériques (pages de titre, intercalaires annonçant les différentes parties, pages de fin), le volume « utile » est de 464 pages. Une page de texte imprimée compte environ 400 mots (ou 2500 signes). Un tableau de 10 lignes environ ou une figure compte pour une demi-page de texte.

Contenu du cédérom et du produit web

Le comité de rédaction élaborera l'architecture détaillée du cédérom et du produit web et décidera des formats à utiliser pour ces deux produits. Il bénéficiera pour cela de l'appui du consultant spécialiste multimédia. L'architecture élaborée décrira le contenu du cédérom, ainsi que le système de navigation : liens entre les différents documents, écrans types, modes de recherche.

Par décision du comité de pilotage, le cédérom reprendra sous format électronique le contenu de l'ouvrage, enrichi de photographies, des documents numérisés pendant la composante I du projet jugés les plus importants et de listes bibliographiques. Pour la sélection de ces documents, le comité de rédaction disposera des catalogues de publications de l'Isra, de l'Ita et du Ceraas. Il pourra également décider, s'il le juge pertinent, d'inclure dans le cédérom des documents non encore numérisés. Le coût de numérisation de ces documents et des photographies ainsi que les éventuels droits de reproduction seront imputés, dans la limite des moyens disponibles, sur le budget de fabrication des produits multimédia.

Le produit web se limitera à la mise en ligne du cédérom. Le comité décidera, en fonction des contraintes techniques, sur quel(s) serveur(s) des institutions membres du projet il sera mis en ligne.

Activité 1.3. Organisation de la phase de rédaction et de validation des textes

Cette action a pour objectif d'identifier les auteurs et les relecteurs, avec les budgets afférents, et de préparer les éléments de commandes aux auteurs et aux relecteurs.

Identification des auteurs

Le plan de l'ouvrage étant défini, le comité identifiera les auteurs les mieux à même de traiter des différents sujets abordés. Les auteurs seront choisis en fonction de leur compétence et de leur expérience dans le domaine ainsi que de leur disponibilité pendant la phase de rédaction (15 décembre 2002-31 mars 2003). Le bilan de la recherche étant une œuvre de collaboration, un binôme sera désigné chaque fois que cela sera possible, formé de deux chercheurs de deux institutions différentes (par exemple, pour rédiger le chapitre dans le domaine de l'halieutique, un chercheur de l'Isra et un chercheur de l'Ird travaillant ou ayant travaillé au Sénégal ; pour rédiger un chapitre ayant trait à la filière arachide, un chercheur de l'Isra et un chercheur du Cirad travaillant ou ayant travaillé au Sénégal, etc.). Le comité de rédaction pourra faire appel à des scientifiques n'appartenant pas ou n'appartenant plus aux institutions membres du projet s'ils semblent les plus compétents dans un domaine donné.

Les auteurs pressentis seront contactés rapidement par les différents membres du comité de rédaction afin de s'assurer de leur accord. La liste définitive des auteurs sera établie par le rédacteur en chef et diffusée aux membres du comité de rédaction et du comité de pilotage du projet.

Répartition du budget rédaction

Le budget global prévu pour la rédaction du bilan s'élève à 600 000 francs français, soit 91 469 euros. Ce budget doit couvrir la rémunération des auteurs, ainsi que les frais de fonctionnement du comité de rédaction.

Le comité fixera le prix de la page à rédiger en prenant comme base une page de 400 mots, soit 2500 signes environ. Ce prix sera partagé en deux en cas de binôme. Pour mémoire, le prix moyen d'une pige pratiqué dans la profession journalistique est de 90 euros par page de 2500 signes. A ce tarif, la commande de 464 pages s'élèverait à 41 760 euros, ce qui laisse la possibilité de rémunérer davantage les auteurs lorsqu'ils sont en binômes afin de les motiver davantage.

Une somme d'au moins 1500 euros pourrait être réservée pour d'éventuelles nouvelles commandes lorsque la copie livrée par un auteur, bien que reconnue de qualité, ne sera pas conforme au produit attendu.

Le comité élaborera son budget de fonctionnement pour le soumettre au Scac. Outre l'atelier de novembre 2002, trois réunions au minimum sont à prévoir pendant la composante II du projet : la première pour donner le « bon pour publication » une fois les textes validés par les relecteurs, la deuxième pour donner le « bon à tirer » de l'ouvrage, la troisième pour donner le « bon à tirer » du cédérom. Seront notamment pris en charge dans ce budget : les frais de transport, d'hébergement et de restauration (per diem) des membres du comité de rédaction en poste hors de Dakar ; les éventuelles indemnités dues par les institutions à leurs agents en mission.

Enfin, le comité décidera, s'il le juge opportun, de réserver une somme dont il fixera le montant pour financer un éventuel secrétariat chargé de mettre aux normes les copies des auteurs qui ne les auraient pas respectées (voir plus loin « recommandations aux auteurs »).

Identification des relecteurs

Le comité de rédaction identifiera les relecteurs chargés de la validation scientifique des textes. Les relecteurs seront des chercheurs seniors choisis en fonction de leur notoriété dans le domaine. Deux relecteurs seront identifiés dans chaque domaine.

Les relecteurs pressentis seront contactés rapidement par les différents membres du comité de rédaction afin de s'assurer de leur accord. La liste définitive des relecteurs sera

établie par le rédacteur en chef et diffusée aux membres du comité de rédaction et du comité de pilotage du projet.

Répartition du budget relecture-validation

Le budget prévu pour la relecture s'élève à 80 000 francs français, soit 12 196 euros. Ce budget doit couvrir la rémunération des relecteurs, calculée à la page, ainsi que les frais de reprographie et d'envois postaux.

Préparation des éléments de la commande aux auteurs

La commande aux auteurs comprend les éléments suivants : recommandations pour la rédaction, sujet à traiter, volume attendu en nombre de mots (ou signes), délais, clause de cession de droits d'auteur et montant de la rémunération pour cette cession, conditions de paiement. Le comité de rédaction définira ces différents éléments pour chaque rédacteur. La commande sera ensuite formalisée par le chef du projet et signée par le Scac. Le service ne sera rétribué qu'après validation des relecteurs et bon pour publication du comité de rédaction.

Afin que les auteurs fournissent des textes homogènes, faciles à récupérer pour la fabrication, le comité de rédaction élaborera des « recommandations aux auteurs ». Ces recommandations concernent notamment : le style, en relation avec le public ciblé (langage clair, simple, accessible à des non-spécialistes), le format informatique (logiciel de traitement de texte Word-PC, logiciel de graphiques Excel), les normes de présentation (format de la page, taille des caractères, enrichissements autorisés, fourniture des figures sur fichiers séparés, etc.), le nombre de niveaux de titre autorisés, le système de numérotation des titres.

Opération 2 : Rédaction et validation scientifique

A l'issue de cette opération, le contenu de l'ouvrage sera rédigé et validé, prêt à entrer dans les circuits de fabrication des trois produits.

Activité 2.1. Rédaction

Le délai accordé à chaque auteur pour la rédaction sera de trois mois au minimum à partir de la date de la commande. Pendant la phase de rédaction, le chef du projet, le rédacteur en chef et des membres du comité de rédaction (désignés en fonction de leur proximité géographique et disciplinaire avec les auteurs) se chargeront de contacter régulièrement les auteurs pour s'assurer de l'avancement de l'opération. En cas de défaillance d'un auteur, le comité de rédaction identifiera un nouvel auteur après avoir pris soin d'annuler la commande passée au premier.

La réception des textes sera assurée par le chef du projet et par le rédacteur en chef. Ceux-ci contrôleront en premier lieu la conformité de la copie livrée avec les termes de référence de la commande. En cas de non-conformité, la copie sera renvoyée à l'auteur pour remaniement. Si ce dernier refuse de remanier son texte, le comité de rédaction décidera s'il y a lieu, malgré le non-respect des termes du contrat, de rémunérer l'auteur tout ou partie et s'il est nécessaire de passer une seconde commande à un autre auteur.

Activité 2.2. Validation scientifique

Au fur et à mesure de l'arrivée des manuscrits, le chef du projet et le Scac passeront commande aux différents relecteurs identifiés par le comité de rédaction. Le délai accordé aux relecteurs est de un mois.

Les comptes rendus de relecture seront réceptionnés par le chef du projet et le rédacteur en chef. Ces derniers feront la synthèse des observations et demandes de modification avant de transmettre à l'auteur pour correction.

Les auteurs disposeront d'un délai de deux mois pour corriger leur texte selon les recommandations des relecteurs.

Au retour des textes corrigés, le comité de rédaction s'assurera que les demandes de correction ont bien été prises en compte et donnera son bon pour publication. Si ces demandes n'ont pas été prises en compte sans argumentation, ou bien si l'argumentation n'est pas convaincante, le comité de rédaction se réserve le droit de modifier ou de faire modifier par une tierce personne la copie de l'auteur en fonction des recommandations du relecteur.

Opération 3 : Fabrication de l'ouvrage

A l'issue de cette opération, l'ouvrage sera imprimé en 2500 exemplaires. Les caractéristiques techniques de l'ouvrage sont les suivantes :

- format 240 mm x 180 mm ;
- intérieur 500 pages une couleur ;
- couverture quadri (4 photos à scanner), pelliculage brillant ou vernis selon possibilités ;
- papier intérieur offset 90 g ;
- papier couverture couché mat 350 g ;
- façonnage dos carré cousu collé.

Le budget prévu dans le projet pour cette opération s'élève à 50 000 francs, soit 7622 euros, pour le pré-pressé et à 110 000 francs, soit 16 769 euros, pour l'impression et le façonnage. Le chef du projet demandera dans les plus brefs délais un devis d'impression actualisé pour s'assurer que ce budget est toujours réaliste.

Sur la base des termes de références qui suivent, une consultation restreinte sera organisée et un prestataire retenu par le comité de pilotage. Ce prestataire réalisera le pré-pressé et assurera en direct ou en sous-traitance l'impression et le façonnage de l'ouvrage.

Activité 3.1. Pré-pressé

Le pré-pressé comprend l'ensemble des opérations à effectuer jusqu'au bon à tirer donné sur les dernières épreuves par le comité de rédaction, ainsi que le suivi de fabrication chez l'imprimeur.

Le travail de pré-pressé pourra être précédé, si le comité de rédaction le juge utile, d'un travail de secrétariat pour remettre l'ensemble des manuscrits livrés par les auteurs aux normes de présentation requises dans les « recommandations aux auteurs ». Le budget de cette opération sera imputé sur la ligne rédaction du projet (voir Op.1-Activité 1.3).

Révision et correction éditoriale

Le prestataire retenu effectuera la révision et la correction éditoriale du document : vérification de la cohérence d'ensemble, correction ortho-typo-grammaticale des textes, des figures et des tableaux, confection du sommaire général de l'ouvrage, balisage des niveaux de titre, de l'italique, des indices et exposants et tout autre enrichissement ou symbole non reconnu par le logiciel de mise en page. Un délai minimal de deux mois est requis pour mener à bien cette phase.

Conception de la maquette et mise en page

Parallèlement au travail éditorial, le prestataire concevra une maquette pour l'intérieur du document et pour la couverture et la soumettra au comité de rédaction pour validation. Une fois les textes édités et balisés, la mise en page pourra commencer. Un délai de deux mois est requis pour finaliser les premières épreuves du document.

Au fur et à mesure que les chapitres seront mis en page, ils seront remis au réviseur-correcteur pour correction des premières épreuves. Le sommaire sera alors complété des folios. Les corrections demandées par le réviseur-correcteur seront portées sur le fichier par le metteur en page, qui fournira ensuite un jeu de deuxièmes épreuves. A leur tour corrigées, ces deuxièmes épreuves donneront naissance à un troisième et dernier jeu d'épreuves qui sera vérifié. L'ensemble de l'opération de correction d'épreuves s'étalera sur deux mois.

Bon à tirer

Les dernières épreuves une fois contrôlées par le réviseur-correcteur seront soumises pour bon à tirer au comité de rédaction.

Activité 3.2. Réalisation de l'index

Parallèlement à l'activité précédente, un index thématique sera réalisé selon les consignes données par le comité de rédaction. Cet index sera soumis au comité pour validation, puis mis en page et vérifié par le réviseur-correcteur avant le bon à tirer.

Activité 3.3. Impression, façonnage

Une fois le bon à tirer obtenu, le prestataire remettra à l'imprimeur le fichier informatique du document complet (intérieur, couverture, polices utilisées, etc.), ainsi que les originaux des photos à scanner pour la couverture. Les films de l'intérieur et de la couverture fournis par l'imprimeur seront vérifiés par le prestataire, qui donnera son bon à rouler.

L'impression et le façonnage seront réalisés conformément aux spécifications techniques données ci-dessus.

Opération 4 : Fabrication des produits multimédia

Cette opération doit aboutir à la parution du cédérom et à la mise en ligne du site.

Pour mémoire, le cédérom doit être pressé en 5000 exemplaires, livrés au Scac de Dakar (Sénégal). Le contenu du cédérom doit être mis en ligne sur le serveur de l'une des institutions sénégalaises membres du projet ou sur le serveur de chacune d'entre elles (décision à prendre par le comité de rédaction en novembre 2002).

Le cahier des charges décrivant le contenu et les fonctionnalités attendues du cédérom, ainsi que le cahier des charges du site web décrivant les modalités de mise en ligne, établis par le spécialiste multimédia (cf. chronogramme 5), serviront de base à la consultation restreinte organisée pour sélectionner un prestataire.

Activité 4.1. Réalisation du cédérom

Réalisation d'une maquette et validation

Dans une première étape et en attendant que le texte de l'ouvrage soit disponible, le prestataire réalisera une maquette qui permettra de juger des différentes fonctionnalités du futur cédérom et de proposer une charte graphique.

Pour cela, le prestataire procédera aux différents choix techniques, définira une charte graphique, concevra les écrans types, puis développera les outils de navigation et de recherche nécessaires aux fonctionnalités du cédérom.

La maquette ainsi réalisée sera soumise pour validation au comité de rédaction et au comité de pilotage.

Réalisation du cédérom et bon à tirer

Le prestataire collectera les éléments venant enrichir le cédérom conformément au cahier des charges : textes numérisés ou à numériser, photographies, listes bibliographiques, etc. Après réception des textes validés de l'ouvrage, il préparera l'ensemble des documents et les intégrera. Il établira les liens selon le cahier des charges fourni. Il contrôlera l'ensemble des fonctionnalités du cédérom.

Le prestataire concevra et réalisera les visuels : jaquette, livret, sérigraphie.

Le cédérom et les épreuves couleurs des visuels seront soumis pour bon à tirer au comité de rédaction et au comité de pilotage.

Activité 4.2. Pressage du cédérom

Le prestataire enverra le cédérom validé et les films des visuels à l'usine de son choix pour le pressage du cédérom, l'impression de la jaquette, du livret et de la sérigraphie, le packaging. Il organisera la livraison des 5000 exemplaires conformément au cahier des charges.

Activité 4.3. Mise en ligne du site web

Le prestataire adaptera le système de navigation du cédérom aux outils du web. Il concevra une charte graphique spécifique de ce support et intégrera les éléments issus du cédérom.

Avant la mise en accès public, il soumettra pour validation le site au comité de rédaction et au comité de pilotage.

Enfin, il fournira une assistance à la mise en ligne sur le(s) serveur(s) concerné(s).

Opération 6 : Formation de techniciens multimédia

Cette opération a pour objectif de former un technicien de l'Isra et un technicien de l'Ita à la réalisation d'un cédérom.

Pour mémoire, les institutions concernées sont chargées d'identifier les personnels à former. Six mois de formation sont prévus dans le projet, à répartir entre les agents à former.

Activité 6.1. Elaboration du plan de formation

Dans le cadre d'une mission d'appui, un consultant spécialiste multimédia élaborera un plan de formation personnalisé pour chacun des deux agents désignés par leur institution. Ce plan se fondera à la fois sur un bilan des compétences de ces agents et sur l'analyse des besoins de leurs institutions en matière de production multimédia. Bilans et analyses seront réalisés d'après entretien direct avec les agents, avec leurs responsables hiérarchiques et avec les directions générales des deux institutions. Le plan tiendra compte des contraintes professionnelles des agents. Il devra être cohérent avec le budget prévu pour cette opération (120 000 francs français, soit 18 294 euros). Il sera accompagné d'un échéancier fixant la durée et les dates souhaitées des formations.

Activité 6.2. Choix d'un prestataire

Le plan de formation établi par le spécialiste multimédia servira de cahier des charges pour une consultation restreinte auprès de prestataires. Le choix du prestataire sera effectué par le comité de pilotage du projet.

Activité 6.3. Formations

Selon propositions du prestataire sélectionné.

Activité 6.4. Evaluation

Le comité d'évaluation évaluera l'efficacité des formations reçues par les deux agents selon le protocole mis au point pendant la composante I pour l'évaluation des formations reçues par les documentalistes.

Opération 7 : Diffusion des produits

Cette opération a pour objectif d'organiser la diffusion gratuite de l'ouvrage et du cédérom, d'en assurer la promotion et d'en organiser la mise en vente.

Activité 7.1. Elaboration des listes de diffusion

Le chef du projet, le Scac et les institutions membres du projet (Isra, Ita, Cirad, Ird) élaboreront conjointement les listes de diffusion gratuite de l'ouvrage et du cédérom et fixeront d'un commun accord le nombre d'exemplaires attribués à chaque destinataire.

Les institutions membres du projet et le Scac recevront chacun au minimum 15 exemplaires de l'ouvrage et 15 exemplaires du cédérom.

L'ouvrage et/ou le cédérom seront diffusés notamment :

- aux institutions partenaires du Bilan de la recherche, en particulier celles ayant participé au comité de rédaction ;
- aux auteurs et aux relecteurs ;
- aux associations de producteurs, organismes de développement, Ong œuvrant dans le secteur rural au Sénégal et dans la sous-région ;
- aux directions générales, directions scientifiques et centres de documentation des institutions de recherche agricole et agroalimentaire du Sénégal et de la sous-région ;
- aux directeurs et centres de documentation des universités et écoles de formation agricole du Sénégal et de la sous-région ;
- aux décideurs politiques du Sénégal ;
- aux principaux bailleurs de fonds de la recherche agricole tropicale ;
- aux organismes internationaux liés à l'agriculture tropicale (Fao, Gcrai, Cta, etc.).

Ils feront également l'objet d'un service de presse dans un certain nombre de revues traitant du développement agricole.

Ces listes serviront de base à l'élaboration d'un cahier des charges précisant le nombre de destinataires par pays, le poids des documents à envoyer, la qualité du conditionnement et la voie de transport (terrestre, maritime, aérienne) souhaitées.

Une consultation restreinte permettra au comité de pilotage de sélectionner un prestataire sur la base du coût mais aussi de la fiabilité du ou des transporteurs proposés.

Des listes d'étiquettes, comportant les noms et adresses des destinataires, seront fournis au prestataire sélectionné.

Pour mémoire, le budget affecté à cette opération par le projet est de 20 000 francs français, soit 3049 euros, ce qui risque de se révéler insuffisant. Le complément nécessaire pourra être imputé sur la ligne budgétaire consacrée aux imprévus (12 196 euros).

Activité 7.2. Expédition

Sous la responsabilité du prestataire.

Activité 7.3. Mise en vente des produits

L'ouvrage et/ou le cédérom seront mis en vente au Sénégal dans la limite des stocks disponibles. Le comité de pilotage fixera le prix de vente sur proposition du comité de rédaction. Ce prix sera cohérent avec le pouvoir d'achat des utilisateurs ciblés, l'objectif de la mise en vente étant de diffuser plus largement les produits et non de rentabiliser l'opération.

En accord avec le Scac, le chef du projet passera un accord avec une ou plusieurs librairies du Sénégal qui se chargeront de la vente. Les produits des ventes revenant aux institutions seront utilisés exclusivement pour la mise à jour du Bilan de la recherche ou pour le financement d'autres publications destinés aux utilisateurs de la recherche.

Chronogramme 1 : Mise en place du comité de rédaction

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
<p>Op.1-Act.1.1. Mise en place du comité de rédaction</p> <p>Budget : hors projet</p> <p>Budget mission d'appui : cf. chrono 4</p>	1. Définition de la composition du comité de rédaction (CR)	22 et 23 octobre 2002	Comité de pilotage
	2. Envoi courrier aux institutions pour désignation des membres du CR	30 octobre 2002	Chef du projet Instit. concernées : Isra, Ita, Ceraas, Cirad, Ird, Coraf, Ancar, Cnca-Asprodeb, Frao
	3. Envoi d'un questionnaire aux publics ciblés pour mieux connaître leurs attentes	Début novembre 2002	Chef du projet
	4. Organisation d'un atelier du comité de rédaction	19-21 novembre 2002	Chef du projet + mission d'appui (cf. chrono 4)
	5. Désignation du rédacteur en chef	19-21 novembre 2002	Comité de rédaction

Chronogramme 2: Définition du contenu des trois produits

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
<p>Op.1-Act.1.2. Définition du contenu des trois produits</p> <p>Budget : missions d'appui 9000 € + 7000 €</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration du sommaire détaillé de l'ouvrage 2. Evaluation du volume de chaque partie de l'ouvrage 3. Elaboration de l'architecture détaillée du cédérom et du produit web et choix des formats (mission d'appui) 	<p>19-21 novembre 2002</p>	<p>Comité de rédaction + mission d'appui (cf. chrono 4)</p> <p>Comité de rédaction + mission d'appui (cf. chrono 5)</p>

Chronogramme 4: Mission d'appui pour la conception éditoriale

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
<p>Op.1-Act. 1.2. et 1.3.</p> <p>Budget : 9000 € (composante 1)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer l'atelier du comité de rédaction 2. Participer aux travaux du comité de rédaction (cf. Chrono 1, 2, 3) 3. Finaliser le sommaire détaillé de l'ouvrage 4. Appuyer le chef de projet dans la finalisation des commandes 	<p>17-24 novembre 2002</p>	<p>Cirad Lettre de commande du Scac</p>

Chronogramme 5: Mission d'appui multimédia

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
<p>Op.1-Act.1.2 Définition du contenu des trois produits</p> <p>Budget : 7000 €</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inventaire des ressources pouvant enrichir le cédérom 2. Appui au comité de rédaction pour élaborer l'architecture du cédérom 3. Elaboration d'un cahier des charges du cédérom et du site web 4. Elaboration de l'échéancier de production du cédérom et du site web 	<p>17-24 novembre 2002</p>	<p>Cirad Lettre de commande du Scac</p>

Chronogramme 6: Rédaction et validation scientifique

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
Op.2-Act. 2.1 et 2.2 Budget : 91 469 € (rédaction) + 12 196 € (relecture)	1. Rédaction	16 décembre 2002-31 mars 2003	Auteurs
	2. Réception et contrôle des textes par rapport à la commande	Février-15 avril 2003	Chef du projet et rédacteur en chef
	3. Commandes aux relecteurs	1-30 avril 2003	Chef du projet et Scac
	4. Validation scientifique	10 avril-31 mai 2003	Relecteurs
	5. Demandes de corrections aux auteurs	2-6 juin 2003	Chef du projet et rédacteur en chef
	6. Corrections	Juin-juillet 2003	Auteurs
	7. Bon pour publication	15 septembre 2003	Comité de rédaction

Chronogramme 7: Fabrication de l'ouvrage

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
Op. 3-Act. 3.1, 3.2 et 3.3 Budget : 7622 € (pré-presse) + 16 769 € (impression)	1. Révision et correction éditoriale, balisage	16 septembre-10 novembre 2003	Prestataire retenu
	2. Réalisation de l'index et validation	Octobre	Prestataire et comité de rédaction
	3. Conception de la maquette et validation	20-31 octobre 2003	Prestataire et comité de rédaction
	4. Mise en pages	10 novembre 2003-10 janvier 2004	Prestataire
	5. Relecture d'épreuves et corrections	30 novembre 2003-30 janvier 2004	Prestataire
	6. Bon à tirer	Début février 2004	Comité de rédaction
	7. Impression, façonnage	Février 2004 (parution fin février)	Prestataire

Chronogramme 8: Fabrication du cédérom

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
<p>Op. 4-Act.4.1 et 4.2</p> <p>Budget : 15 250 € (travail multimédia) + 3049 € (infographie, visuels) + 6860 € (pressage)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collecte des textes et iconographie 2. Choix techniques 3. Définition de la charte graphique et conception des écrans types 4. Développement des outils de navigation et de recherche 5. Validation de la maquette 6. Préparation des éléments (textes et iconographie) et intégration 7. Conception et réalisation des visuels 8. Bon à tirer 9. Pressage cédérom, impression jaquette, packaging 	<p>Janvier-mai 2003</p> <p>Jun 2003</p> <p>15 septembre-15 novembre 2003</p> <p>Fin novembre 2003</p> <p>Décembre 2003</p>	<p>Prestataire</p> <p>Comité de rédaction</p> <p>Prestataire</p> <p>Comité de rédaction</p> <p>Prestataire</p>

Chronogramme 9: Mise en ligne du cédérom

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
Op.4-Act.4.3 Budget : 15 250 € (travail multimédia)	1. Adaptation du système de navigation au web	Septembre 2003	Prestataire
	2. Conception de la charte graphique	Septembre 2003	Prestataire
	3. Intégration des éléments issus du cédérom	Janvier 2004	Prestataire
	4. Validation du site	Fin février 2004	Comité de rédaction
	5. Assistance à la mise en ligne	Mars 2004	Prestataire

Chronogramme 10 : Formation de deux techniciens multimédia

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
Op. 6. Act. 6.1 à 6.4 Budget : 18 294 €	1. Identification des personnels Isra et Ita à former	30 novembre 2002	Chef du projet et institutions concernées
	2. Elaboration du programme et du budget de formation	Janvier 2003	Cirad - mission d'appui (cf. chrono 11) Lettre de commande du Scac
	3. Consultation restreinte et choix du prestataire	Février 2003	Comité de pilotage
	4. Formation	1 ^{er} semestre 2003	Prestataire retenu
	5. Evaluation	3 ^e trimestre 2003	Comité d'évaluation

Chronogramme 11: Mission d'appui formation multimédia

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
Op. 6-Act.6.1 Budget : 6860 €	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bilan de compétences des agents à former 2. Analyse des besoins des institutions en matière de multimédia 3. Elaboration d'un plan de formation personnalisé pour les deux techniciens de l'Isra et de l'Ita 4. Elaboration d'un échéancier 	5-12 janvier 2003	Cirad – mission d'appui Lettre de commande du Scac

Chronogramme 12 : Diffusion et promotion des produits

Opération, activité et budget prévisionnel	Termes de référence	Date (début/fin)	Responsable de l'exécution
Op. 7-Act. 7.1 à 7.3 Budget : 3049 € + imprévus (12 196 €)	1. Elaboration des listes de diffusion et de promotion (ouvrage, cédérom)	Novembre 2002	Chef du projet, Scac et institutions membres du projets (Isra, Ita, Cirad, Ird)
	2. Elaboration d'un cahier des charges de la diffusion gratuite	Décembre 2002	Chef du projet
	3. Consultation restreinte et choix d'un prestataire	Janvier 2003	Chef du projet et Scac
	4. Diffusion gratuite de l'ouvrage et du cédérom	Mars 2004	Prestataire
	5. Mise en vente des produits	Mars 2004	Chef du projet, Scac et libraires

Annexe 4

Compétences techniques de M. Moustapha Niang, candidat à la formation multimédia

Mustapha Niang est chargé des publications à l'Isra. Dans ce cadre, il corrige et met en page les publications de l'Institut, ainsi que *Coraf Action*, bulletin d'information du Coraf. Il prend en charge également le suivi de fabrication, le contrôle des ozalids et le BAT.

M. Niang a une formation initiale de photographe. Il a suivi une formation à l'édition, qui lui permet de maîtriser aujourd'hui le logiciel de mise en page Quark-X-Press et le logiciel Illustrator. Il sait se servir d'un scanner pour numériser les photos. Il utilise aussi Photoshop, mais sans méthode rigoureuse, n'ayant pas suivi de formation sur ce logiciel de traitement d'images.

En matière de multimédia, M. Niang a suivi, il y a cinq ans, une formation de deux semaines à la rédaction de pages html à l'université de Dakar, mais n'a pas eu l'occasion de la mettre en pratique. Il ne connaît ni Acrobat, ni Flash, ni Director.

M. Niang travaille dans un environnement MacIntosh, mais connaît un peu le monde PC.

